

# Canton de Fribourg

Objekttyp: **Chapter**

Zeitschrift: **Heimatschutz = Patrimoine**

Band (Jahr): **70 (1975)**

Heft 2-de

PDF erstellt am: **22.07.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Bois-Rebetez-Dessus. Vieille ferme avec l'angle rabattu. Le Comité jurassien envisage d'y installer un musée paysan (Photo B. Luscher)

darf auch mitgeteilt werden, dass heute feststeht, dass das Haus *Marktgasse 40* integral erhalten bleibt. Die Eigentümer haben sich überzeugen lassen, dass ihre Pläne verwirklicht werden können, ohne dieses wertvolle Barockhaus zu opfern.

Dass der Appell kunsthistorisch Interessierter, des Heimatschutzes und der Denkmalpflege zu konstruktiven Verhandlungen und letztlich zum erwähnten Entscheid führte, ist ein Beweis dafür, dass es auch scharf rechnende Kaufleute gibt, die sich der Verantwortung nicht entziehen, wenn es um das kostbare Berner Stadtbild geht. Dies sei als beispielhafte Tat im Hinblick auf das ganze Jahr 1975 unterstrichen und anerkannt.

Viele Vorhaben in der Stadt Bern und im ganzen Kantonsgebiet müssen unerwähnt bleiben. Es dürfte auch sinnvoller sein, dann darüber zu berichten, wenn sie in die Tat umgesetzt sein werden.

*Hermann v. Fischer, Bern*

#### CANTON DE FRIBOURG

##### *Morat, Vieux Moulin, remparts et bâtiments publics*

La fameuse victoire remportée par les Suisses sur le Téméraire en 1476 a marqué la fusion des deux cultures latine et germanique de la Confédération suisse. Chaque centenaire de cet événement est également l'occasion pour Morat et la Suisse tout entière de repenser le sens de cette victoire et de recimenter leur union. D'autre part, considérant

le symbole que représente cette ville à la frontière de deux civilisations et les efforts énormes déjà consentis par les Moratois pour l'embellissement de leur cité, le Comité national pour l'année européenne du patrimoine architectural a décidé de considérer Morat comme une des quatre «Réalizations exemplaires» qui représenteraient la Suisse sur le plan européen

Depuis 1908, les remparts sont placés sous protection, et toute la ville depuis 1937. Cette action permettra la *restauration du Vieux Moulin* bâti en 1582. Cette construction, située à proximité du château, complète l'infrastructure culturelle et offre enfin un cadre convenable à une collection importante déposée actuellement dans les sous-sols de l'école. Elle permettra de présenter au public les collections archéologiques provenant des nombreuses fouilles effectuées dans les stations lacustres des berges du lac et les souvenirs historiques de la ville.

D'autre part, les crédits octroyés permettront une *restauration plus rapide de l'enceinte médiévale*, avec les nombreuses tours de guet dominant les fossés. L'Association suisse des fabricants de briques et tuiles a fait un don de 30 000 tuiles, afin de faciliter la restauration des chemins de ronde et des tourelles qui font la silhouette caractéristique de Morat.

La Municipalité a encore mis à son programme la *réfection des pavés et des fontaines*, la restauration complète de *plusieurs maisons gothiques et baroques* propriétés de la commune.

#### *St-Antoine, greniers*

Devant les menaces que fait peser la modernisation de l'agriculture sur les constructions traditionnelles dans les villages, l'Etat de Fribourg, avec l'aide de la Société suisse des traditions populaires, a décidé de lever un inventaire de toutes les constructions rurales dignes d'intérêt. Outre l'étude des types d'architecture différents selon le climat et les activités principales, l'inventaire avait pour but également de repérer toutes les constructions annexes affectées aux réserves, telles que caves, granges et surtout fours et greniers.



Morat. Le Vieux Moulin. – St-Antoine. Vieux grenier. Avant les restaurations.

Dans le *district de la Singine*, la commune de St-Antoine nous parut la plus intéressante par la variété et la multiplicité de ses constructions. En effet, elle ne compte pas moins de 19 greniers représentant tous les types d'architecture en vigueur du XVII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle. La restauration de ces édifices a été décidée avec la collaboration des autorités communales qui ont fait preuve de beaucoup de compréhension. La Société d'art public a également patronné et soutenu cette initiative et la grande majorité des propriétaires a accepté d'effectuer la restauration et la mise en valeur de ces éléments pour l'année du patrimoine architectural.

*Broc, maison forte des Sires de Broc, pont sur la Sarine et Prieuré*

Broc tire son nom du celte Briga, qui signifie pont, et le passage est attesté dès l'époque romaine. Après que les possessions du comte de Gruyère aient été rachetées, en 1555 par les créanciers Berne et Fribourg, la seigneurie de Broc tombe dans les mains du gouvernement patricien qui, en 1580, charge l'architecte Franz Cotti d'édifier un *pont de pierre*. Cet ouvrage d'art, restauré en 1707, fut arasé et élargi en 1873, afin d'assurer le passage de la route stratégique en direction de Boltigen. La construction d'un nouveau pont de béton a permis, avec l'aide de la Confédération et de la Société suisse d'art public, de remettre en état le pont qui avait subsisté sous le tablier élargi et d'en compléter le parapet en dos d'âne.

La *maison forte des Sires de Broc* semble remonter au XII<sup>e</sup> siècle. Le quadrilatère existant se compose de deux éléments distincts : le plus ancien est formé par la partie est du château, qui devait vraisemblablement former une sorte de donjon carré, et le corps de bâtiment ouest, datant probablement de la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle.

En 1555, lors de la faillite du comte Michel de Gruyère, le château entre en possession de l'Etat de Fribourg qui le revend à François Ruffieux de Broc. En 1562, il est propriété de Charles Fruyo, bailli de Gruyères. Sa fille Marie et son époux Jérôme Gottrau rénovent entièrement le château. Leurs armes sont apposées sur la tourelle en 1596. Cette époque marque une profonde transformation qui affecte non seulement les façades, mais également les niveaux intérieurs. Le premier étage fut décoré dans son ensemble. Il subsiste un blason aux armes de Gottrau-Fruyo, une boiserie avec décor classique en trompe-l'œil et une autre pièce où domine une frise décorative noire et jaune.

En 1652, François Charles de Gottrau effectue de grandes restaurations et refait notamment le toit. Mais la nouvelle campagne de restauration affecte surtout le deuxième étage. La pièce sud-ouest reçut une assez belle décoration avec encadrements de fenêtre et de porte faits de rinceaux noirs et rouges. – Le XIX<sup>e</sup> siècle amena la dégradation progressive de la maison, jusqu'à l'état de ruine que nous avons connu : de médiocre maison bourgeoise, elle devint un abri pour les miséreux de la commune ou les militaires de passage.

La restauration de cet édifice a été entreprise avec l'aide de la Confédération. Elle a permis une remise en valeur des décorations de la fin du XVI<sup>e</sup> et du début de XVII<sup>e</sup> siècle et a redonné à la maison son aspect médiéval.

Le *Prieuré* des moines bénédictins de Lutry, situé dans l'environnement du château, est signalé à Broc au X<sup>e</sup> siècle. Vers l'an 1000, l'église des moines est promue au rang d'église paroissiale, l'ancienne église, située sur le plateau du village, ayant été détruite dans un incendie. Le Prieuré n'abritant plus aucun moine, devint la résidence des curés à une date indéterminée. Les investigations archéologiques dans les corps de bâtiment ont permis de résumer les étapes de sa construction. Le bâtiment retrouvera l'aspect extérieur qu'on lui connaît par les gravures du XVIII<sup>e</sup> siècle. La restauration intérieure remettra en valeur la très belle série des boiseries.

Le site de Broc s'inscrit sur le panorama de la ville de Gruyères et domine la plaine des Marches. La massive silhouette de la maison forte imprime à l'ensemble une empreinte toute féodale. Le pont, témoin des relations et des échanges entre les cultures germanique et latine, a repris aujourd'hui sa silhouette qu'on lui voit dans les gravures romantiques. Avec le clocher de l'ancienne église et le prieuré, reflet des différents modes de vie, l'année du patrimoine architectural verra la remise en valeur de ce site, évocateur des ordres sociaux qui firent la force de l'ancien régime et qui influencent encore la mentalité actuelle.

*Etienne Chatton, Fribourg*

#### CANTON DE GENÈVE

Le Conseil d'Etat a donné son accord au Comité genevois pour l'Année européenne du patrimoine architectural sur les trois objectifs de «Réalisations exemplaires» qui ont été proposés. Ces trois cas ne sont pas issus du hasard ou d'un choix arbitraire, mais concernent des problèmes pendants depuis de longues années devant la Commission des monuments et des sites, et pour deux d'entre eux également devant la Commission fédérale des monuments historiques; différents motifs, en particulier d'ordre financier, avaient fait fermer des dossiers consciencieusement élaborés. L'année européenne du patrimoine architectural, par l'intérêt qu'elle suscite, peut créer des circonstances favorables pour lever les derniers obstacles.

Ces trois objectifs sont l'ancienne maison-forte de Genthod (propriétaire: la commune), le temple de la Fusterie (propriétaire: l'Eglise nationale protestante) et la place de la Fusterie (propriétaire: la Ville de Genève) à Genève.

##### *Maison-forte, dite château de Genthod*

La famille patronymique du village, les de Genthod, citée en 1290, possédait une «maison-haute» sise à l'entrée est de la petite agglomération. Les étapes premières de cette construction ne nous sont pas connues. Mais le gros œuvre, les dimensions et le format indiquent le type de la maison-forte genevoise du XV<sup>e</sup> siècle. Durant les guerres d'indépendance de Genève, cet édifice a dû être malmené, mais au XVII<sup>e</sup> siècle, la famille Pellissari, descendante de réfugiés italiens ayant acquis la seigneurie, des transformations sont entreprises notamment à l'intérieur avec des peintures murales et la